

La garderie des neiges



Règlement de fonctionnement



Saison 2019-2020

Sommaire

Introduction

A) Présentation de la structure

B) Conditions d'admission

C) Fonctionnement de la garderie

1) Horaires d'ouverture et accueil des enfants

2) Vie quotidienne

Journée type

Le matériel nécessaire

Les activités et moyens pédagogiques

Le repas et goûter

Les temps de repos

Les soins d'hygiène et propreté

D) Le personnel de la Garderies Des Neiges et leurs rôles

1) Rôle du directeur et continuité des fonctions de direction

2) Rôle de l'équipe d'animation et d'encadrement

3) Les stagiaires

E) Sécurité et règles

F) Maladie et «bobos»

G) Gestion et tarif

La Garderie Des Neiges est une structure saisonnière d'accueil des enfants de 6 mois à 6 ans. Les parents peuvent ainsi confier leur enfant sur un temps donné à une équipe de professionnels, qui veillent à leur épanouissement en toute sécurité. Cette structure est un lieu aménagé et conçu pour que le personnel qualifié puisse accueillir, accompagner et s'occuper des enfants pendant l'absence de leurs parents. Tout en prenant en compte et en valorisant les réalités inhérentes à la vie en collectivité, les temps de soins, de repas, de sieste, de jeux et d'ateliers sont réfléchis et élaborés pour répondre aux besoins de chaque enfant.

A) Présentation de la structure :

Implantée au coeur du domaine skiable du Bettex sur la commune de Saint Gervais, la Garderie Des Neiges offre un environnement exceptionnel face au Mont-Blanc.

La structure, spacieuse et lumineuse, dispose de deux grandes salles d'activités, de deux espaces siestes, de sanitaires adaptés aux enfants de tous âges et d'une cuisine. Le jardin adjacent à la structure permet aussi aux enfants de profiter pleinement de la neige quand le temps le permet.

La Garderie Des Neiges est accessible par la télécabine «DMC» depuis Saint Gervais ou par voiture (parking du Bettex puis 5 minutes de marche).

B) Conditions d'admission :

Le fonctionnement de la Garderie Des Neiges est régi par l'**arrêté n°12-01765 du 04 Avril 2012** établie par le président du Conseil Général de Haute Savoie en accord avec le service de Protection Maternelle et Infantile.

Celui-ci précise que **la capacité de la structure est fixée à 30 places, pour des enfants âgés de 6 mois à 6 ans.**

L'inscription se fait sur réservation par courrier, e-mail ou téléphone mais aussi directement sur place pendant les heures d'ouverture.

La présentation d'un justificatif des vaccinations de l'enfant prévues par les textes de loi en vigueur (carnet de santé) est indispensable pour l'inscription. Aussi il est demandé aux responsables légaux de l'enfant de lire, compléter et signer une fiche sanitaire et un document attestant la connaissance de ce règlement.

Pour les enfants venant à la Garderie des Neiges sans carnet de vaccination à jour, leurs parents doivent impérativement consulter un médecin à Saint Gervais afin qu'il leurs délivre un certificat de non contagion.

A noter que les enfants fiévreux ou malades (maladie mal supportée par l'enfant) ne pourront être accueillis à la Garderie Des Neiges pour le bien-être de tous (remboursement à partir du troisième jour d'absence sur présentation du certificat médical).

C) Fonctionnement de la garderie :

1) Horaires d'ouverture et accueil des enfants :

La Garderie Des Neiges accueille les enfants **du dimanche au vendredi de 09h45 à 16h30 et jusqu'à 17h30 pendant les vacances de Février.**

Le matin, il est demandé aux parents d'emmener leur enfant avant 10h30 afin de garantir un accueil adapté et la continuité des activités proposées aux enfants.

Pendant l'accueil, la personne de l'équipe prend les informations nécessaires au bon déroulement de la journée. Ce temps d'échange permet à l'équipe de faire la continuité entre la maison et la garderie et d'adapter au mieux les actions de la journée.

Tout est mis en oeuvre pour que l'accueil et la séparation se passe du mieux possible pour l'enfant et ses parents (cf. projet pédagogique). Afin d'établir des repères, un casier ou un porte manteau est attribué aux enfants accueillis sur la semaine.

Les enfants inscrits dans les formules avec cours de ski ou en cours particuliers sont toujours accompagnés lors des déplacements entre la garderie et le lieu du cours par leur moniteur ou un membre de l'équipe de la garderie.

Le soir, il est demandé aux parents de venir chercher leur enfant au moins 10 minutes avant la fermeture de la garderie. L'accueil du soir est plus propice à la discussion. Chacun prend le temps de faire part du déroulement de sa journée, des expériences de l'enfant ou de son vécu.

Toute autre personne majeure (famille, amis) venant chercher l'enfant, devra être désignée sur la fiche sanitaire. Une pièce d'identité pourra être demandée.

2) Vie quotidienne :

La présentation d'une journée type à la Garderie Des Neiges permet de mieux se représenter la dynamique proposée par l'équipe.

09h30 à 09h45 : Arrivée de l'équipe d'animation et mise en place de la structure

09h45 à 10h30 : Accueil des enfants et jeux libres

10h30 à 11h45 : Activités encadrées

11h45 à 12h15 : Retour au calme, jeux libres, passage aux toilettes ou change éventuel, départ de certains enfants

12h15 à 12h40 : Accueil des enfants revenant du ski ou des enfants accueillis sur le temps de repas. Lavage des mains

12h40 à 13h30 : Repas

13h30 à 14h00 : Temps calme, sieste (respect du rythme de chacun)

Hors vacances de Février

14h00 à 14h30 : Accueil des enfants venant l'après-midi, jeux libres

14h30 à 15h45 : Activités encadrés

15h45 à 16h00 : Goûter

16h00 à 16h20 : Jeux libres et départ des enfants

16h20 à 16h40 : Ménage et rangement

Pendant les vacances de Février

14h00 à 15h00 : Jeux libres, accueil des enfants accueillis sur l'après midi, activités encadrés, préparation et accompagnement des enfants inscrits pour les cours de ski

15h20 à 16h20 : Activités encadrés

16h20 à 16h40 : Goûter

16h40 à 17h20 : Jeux libres, passage aux toilettes ou change éventuel, départ des enfants

17h20 à 17h40 : Ménage et rangement

Le matériel nécessaire :

Il est demandé aux parents de fournir pour chaque enfant un petit sac comprenant :

Vêtements de rechange, vêtements et chaussures de neige, lunette de soleil, crème solaire et goûter pour l'après-midi.

Les activités et moyens pédagogiques :

L'équipe de la Garderie Des Neiges propose aux enfants des **activités adaptées à leurs âges, à leurs capacités et à leurs besoins.**

La journée est ponctuée par **des temps de jeux libres et des temps d'atelier ou de jeux encadrés.**

Pendant les temps de jeux libres, les professionnels participent aux jeux initiés par les enfants et proposent un environnement adapté. Les enfants développent leurs imaginations et s'épanouissent ainsi seuls ou en groupe à travers :

- les jeux d'imitation (dînette, poupée, scène de la vie quotidienne...)
- les jeux de manipulation (petites voitures, animaux, jeux de transvasement, puzzles, perles...)
- les jeux de construction (lego, kapla...)
- les jeux de société pour les plus grands.

Les activités encadrées sont réfléchies en équipe en fonction des besoins des enfants. Les professionnels fixent les objectifs, le cadre et les règles. A chaque fois, **les enfants sont invités**, et non obligés, à participer à l'atelier. Il est ainsi proposé :

- des ateliers manuels (dessin, peinture, collage, pâte à modeler, gommettes, pliages...)
- des ateliers et jeux de groupe (histoire, chant, jeux collectifs...)
- des ateliers moteurs (danse, parcours psychomoteur, glissade sur luge...)

Dès que la météo le permet l'équipe invite les enfants à jouer dans le jardin de la structure (construction d'igloo, jeux de neige, luge...) en toute sécurité. Aussi, il nous est permis d'accéder aux jardins des neiges de l'ESF (espace sécurisé et ludique à 10 mètres de la structure).

Le repas et goûter :

. Les plats sont préparés par un prestataire extérieur garant de l'équilibre et la qualité des repas puis livrés en liaison froide. Le menu de la semaine est affiché dans l'entrée de la structure.

Chaque enfant mange à son rythme, selon son appétit et son régime alimentaire. L'équipe aidera les enfants les moins autonomes. Ils seront **invités à goûter mais en aucun cas ne seront forcés à finir leurs assiettes**. Le repas est un temps privilégié d'échanges, où l'ambiance est relativement calme et pendant lequel l'adulte aide et reste disponible pour discuter. Une place importante à la convivialité doit être laissée à ce moment.

Il est demandé aux parents de fournir le goûter de leur enfant

Les temps de repos :

L'équipe est attentive aux besoins de chaque enfant et respecte le rythme de chacun (cf. projet pédagogique). **Une sieste ou au moins un temps calme est systématiquement proposé aux enfants après le repas de midi**. Ce moment de calme ou de repos est essentiel aux enfants souvent fatigués par les cours de ski ou le rythme soutenu des vacances.

Chaque enfant dispose d'un lit. Dans la mesure du possible, l'emplacement de son lit est le même chaque jour afin d'établir des repères. Aussi, l'enfant doit se sentir en sécurité affective pour «atteindre» le sommeil. L'équipe met donc tout en oeuvre pour sécuriser l'enfant (emplacement du lit, doudou, veilleuse...). Un professionnel est toujours présent pour l'endormissement. La surveillance s'effectue ensuite par l'intermédiaire d'un «Baby-phone» et de passages réguliers dans les salles de sieste.

Les soins d'hygiène et propreté :

Les enfants sont invités à passer aux toilettes régulièrement ou à des moments cruciaux de la journée (départ cours de ski). L'équipe saura dédramatiser un «petit incident» et pourra changer les vêtements de l'enfant avec la tenue déposée par les parents. Pour le respect de leur pudeur, il peut aussi être proposé l'accès aux toilettes adulte individuel.

D) Le personnel de la Garderies Des Neiges et leurs rôles :

1) Rôle du directeur et continuité des fonctions de direction :

La direction de la structure est confiée à un(e) Directeur(trice) diplômé(e). Sa fonction s'organise autour de 5 pôles :

- La famille : Accueil, information...
- L'enfant : Aménage un espace adapté et sécurisant, propose des activités et animations, participe à la vie quotidienne...
- L'équipe : Coordination d'équipe, gestion du personnel, suivi et respect du projet pédagogique...
- Administratif : Inscription des enfants, encaissement, gestion des budgets, lien avec l'ESF...
- Sanitaire : Garant du bien-être de l'enfant et du respect des protocoles, veille au respect des consignes de sécurité et d'hygiène, vérification des vaccinations en vigueur, harmonisation des pratiques...

En l'absence du directeur, la continuité des fonctions de direction est assurée par un professionnel qualifié et désigné en amont. Ce professionnel assurera :

- L'accueil et l'information des familles
- L'inscription d'un enfant
- La gestion des encaissements
- La coordination et la gestion de l'équipe
- Le respect de ce règlement et du projet pédagogique
- Le respect des protocoles sanitaires et la prise en charge en cas d'urgence

2) Rôle de l'équipe d'animation et d'encadrement :

L'équipe d'animation est composée de :

- IDE directeur = Raymond Rin BPJEPS LTP, IDE
- Directrice adjointe : Juliette Gourong BAFD Stagiare, BAFA
- Animateur : Valentin Guillen BAFA
- Stagiaire : 2 animateurs en renfort au mois de février Stage Bac Pro SAPAT

Le rôle de ces professionnels est de :

- Accueillir et prendre en charge les enfants
- Proposer des activités adaptées à l'âge et aux besoins de chaque enfant
- Assurer le bien-être des enfants et veiller au respect des rythmes de chacun

- Accompagner les enfants dans la découverte de la montagne et de la neige
- Suivre le projet pédagogique élaboré en équipe.

3) Les stagiaires :

Tout au long de la saison des stagiaires sont accueillis à la Garderie Des Neiges. Selon les formations et les objectifs de stage, ils découvrent le travail auprès des enfants, sous la responsabilité du directeur et d'un professionnel référent.

E) Sécurité et règles :

Le port de bijoux est fortement déconseillé et la structure décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'incident. Le personnel s'autorise à ôter tous bijoux jugés dangereux pour l'enfant et les autres. Aussi il est demandé de laisser les jeux et jouets personnels à la maison mais le doudou est la bienvenue.

Il est demandé aux parents de marquer au nom de l'enfant tous les vêtements ou matériels amenés ou laissés dans le casier à ski. **La Garderie Des Neiges décline toute responsabilité en cas d'échange, de perte ou de vol.**

Vivre en collectivité implique nécessairement la mise en place de règles. Elles permettent au groupe de vivre harmonieusement dans le respect de chacun et à l'enfant de se construire et se structurer. A la Garderie Des Neiges, on peut distinguer deux sortes de règles.

Il y a les interdits qui restent inflexibles : ne pas mordre, ne pas taper, tenir la main en promenade... S'ils ne sont pas respectés, ils mettent l'enfant et le groupe en «danger».

Il y a aussi les limites qui sont des lignes de conduite pour mieux vivre ensemble : ne pas crier, ne pas jeter la nourriture, se lever en silence, ne pas courir dans les locaux... Ces dernières sont plus souples, elles dépendent du nombre d'enfants et des adultes présents.

Ces règles de vie sont posées oralement par l'équipe qui s'engage à les faire respecter. Une conduite commune de l'équipe face à ses limites renforce leurs cohérences.

F) Maladies et «bobos» :

Les enfants fiévreux ou malades (maladies mal supportées par l'enfant) ne pourront être accueillis à la Garderie Des Neiges pour le bien-être de tous (remboursement à partir du troisième jour d'absence sur présentation du certificat médical).

Si l'état de santé de l'enfant se dégrade pendant l'accueil à la Garderie (hyperthermie, vomissement, diarrhée...) l'équipe prévient les parents et leur demande de venir le rechercher.

Concernant les «bobos», l'infirmier en poste ou en son absence le responsable désigné s'engage à suivre les protocoles validés par le médecin référent.

En cas d'urgence grave, les parents et les «personnes à contacter en cas d'urgence» sont prévenus et une prise en charge par les pompiers ou le SAMU est demandé (autorisation de prise en charge signée par les parents dans la fiche sanitaire).

En cas de traitement médical pendant le temps d'accueil de l'enfant, l'infirmier ne peut donner les médicaments que s'il possède la prescription médicale en vigueur.

Les parents sont priés de prévenir le personnel de la structure en cas d'absence ou si leur enfant est atteint d'une maladie contagieuse dans les jours qui suivent le placement.

G) Gestion et tarif :

La Garderie Des Neiges est une association privée, représentée par son Président Mr Ossola, dont les seules ressources sont les dons, les cotisations et les prestations proposées.

H) Conditions générales de vente :

Toute heure entamée sera facturée 20 euros

Un remboursement à partir du troisième jour d'absence maladie est possible sur présentation d'un certificat médical.

Les remboursements peuvent s'effectuer soit par chèque, soit par virement bancaire, soit sous forme d'avoir non nominatif.

Concernant une annulation, celle-ci doit être écrite (courrier ou e-mail) 48 heures à l'avance. **Une retenue de 10% sera effectuée sur la réservation effective, en plus de frais de dossier s'élevant à 35 euros.**

Une carte d'accompagnement piéton (trajets illimités) pour toute réservation en « formule six jours » est disponible.

Mis en application le 22/12/2019.